

Adaptations des systèmes ovins viande de l'Ouest

V. Bellet

L'élevage ovin viande de l'Ouest est resté basé sur des systèmes herbagers. Depuis quelques années, les systèmes fourragers et de production ont connu des adaptations sensibles sous l'effet de l'évolution des marchés et du souhait des éleveurs d'améliorer leurs conditions de travail...

RÉSUMÉ

La demande de la filière d'une production régulière d'agneaux jeunes ainsi que le souhait des éleveurs de réduire le travail pénible et d'astreinte ont conduit à l'étalement des agnelages, au développement de la conduite en bergerie et au retour vers les systèmes "tout foin". L'amélioration des revenus (liée à celle des cours) a permis la réalisation d'investissements (bâtimens plus fonctionnels, matériel d'affouragement et de complémentation). Cette évolution vers une "conduite en bandes" plus standardisée et mécanisée améliore la vivabilité de ces systèmes, mais pose cependant des questions, concernant par exemple la viabilité de systèmes plus fortement consommateurs de concentré, l'image du produit auprès des consommateurs ou encore l'importance des capitaux nécessaires à l'installation.

MOTS CLÉS

Bretagne, évolution, ovin, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, production de viande, système de production, système fourrager, travail.

KEY-WORDS

Brittany, evolution, forage system, meat production, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, production system, sheep, work.

AUTEUR

Institut de l'Élevage, Chambre Régionale d'Agriculture Poitou-Charentes, BP 50002, F-86550 Mignaloux-Beauvoir ; vincent.bellet@inst-elevage.asso.fr

1. Le contexte de la production ovine dans l'Ouest

■ Une production herbagère

L'élevage ovin viande de l'Ouest, compris au sens des régions Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire et Bretagne, peut être qualifié de production particulièrement herbagère, notamment par rapport à l'élevage bovin, lait comme viande. Ce caractère herbager peut d'abord être illustré par la **faiblesse relative des cultures fourragères** : la part du maïs ensilage dans la Surface Fourragère Principale (SFP) n'était en moyenne que de 4% pour les élevages en gestion ou bilan technico-économique en 2003 (tableau 1). Les plus forts pourcentages départementaux (Vendée : 12%, Morbihan : 13%) n'atteignent pas 15%, seul couramment atteint dans l'Ouest en élevage bovin viande et presque toujours dépassé en élevage bovin lait.

TABLEAU 1 : **Structure des élevages ovins de l'Ouest suivis en 2003** (source : Base de données Appui technique).

TABLE 1 : **Structure of the sheep farms in Western France surveyed in 2003** (source : data base from 'Appui technique').

Région	Exploitations (n)	Nombre d'UTA*	SAU* (ha)	Nombre de brebis	SFP* (%)	UGB ovines / UGB totales (%)	Nombre de brebis / ha SFP	Maïs ensilage / SFP (%)
Poitou-Charentes	502	1,52	102	419	74	78	8,8	3
Pays-de-la-Loire	84	1,51	69	268	75	80	8,5	8
Bretagne	38	1,25	33	253	78	96	11,8	8
Ouest	624	1,50	93	389	74	80	9,0	4

* UTA : Unité de Travail Agricole ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

Le **faible recours aux stocks fourragers**, au profit du pâturage, y compris hivernal, constitue un autre trait herbager de cette production. Il peut être illustré par l'importance des stocks récoltés par UGB dans quelques cas types des Réseaux d'Elevage (tableau 2). Les systèmes ovins les plus fréquents ne dépassent pas 2 t de matière sèche par UGB, et les plus extensifs peuvent passer sous le seuil de 1 t MS. Les systèmes bovins, lait comme viande, dépassent couramment 3 t MS/UGB et seuls les plus extensifs ont des besoins inférieurs à 2 t MS.

Cas type	Besoins totaux (t MS/UGB)
Bretagne – Lait intensif	3,3
Pays-de-la-Loire – Naisseur-engraisseur intensif	3,3
Pays-de-la-Loire – Naisseur extensif	2,2
Pays-de-la-Loire – Ovins intensif	2,1
Poitou-Charentes – Ovins extensif	1,0

TABLEAU 2 : **Importance des stocks fourragers dans quelques systèmes de l'Ouest** (source : cas types des Réseaux d'Elevage de l'Ouest).

TABLE 2 : **Importance of forage stores in some systems in Western France** (source : typical cases in the Western French Farmers' Networks).

■ Un élevage peu mécanisé

Le caractère "traditionnel", au sens de peu modernisé et notamment peu mécanisé, est également une composante de l'image classique de la production ovine. Cette caractéristique s'explique par le caractère majoritairement extensif de cette production et une conduite principalement au pâturage des animaux de rente. Cette image traduit également une certaine réalité, liée aux "années noires"

qui ont suivi l'entrée de la Grande-Bretagne dans le marché commun au début des années 1980 : les cours avaient alors fortement chuté, pénalisant le revenu des éleveurs et leurs investissements.

Cette absence de mécanisation a pu être parfois amplifiée par **le discours technique, qui de "pas besoin de capitaux pour faire du mouton" a parfois glissé vers "ne pas investir pour vivre du mouton", pénalisant la mise en place d'outils de production plus fonctionnels.** Il faut cependant souligner que des investissements avaient parfois eu lieu pendant la période faste précédente, comme l'illustrent par exemple les silos intégrés aux bergeries de cette époque en Gâtine, à l'instar de ce qui peut exister en production d'ovins laitiers dans le Rayon de Roquefort.

2. De nouvelles attentes des éleveurs

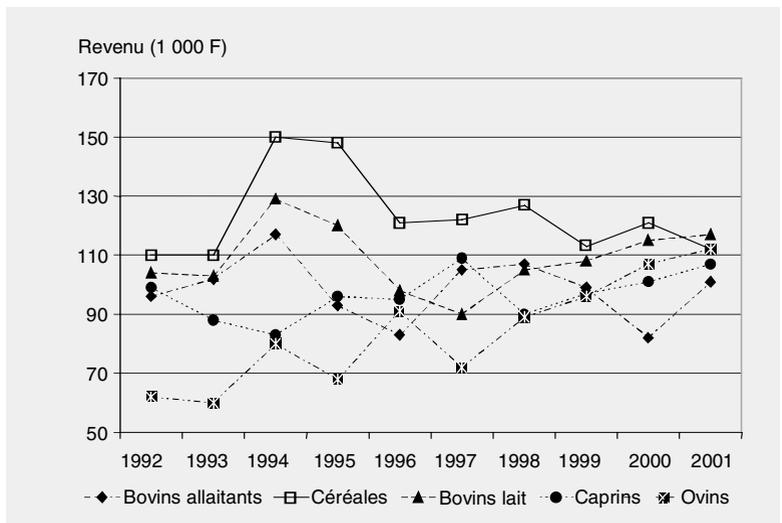
■ Des revenus à la hausse

La Politique Agricole Commune des années 1990 a permis une première remontée des revenus en système herbager, avec la mise en place des primes aux céréales autoconsommées et de la prime à l'herbe. Les systèmes herbagers ont en effet pu en bénéficier sans devoir s'adapter et donc sans charges supplémentaires.

Mais ce sont surtout les crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, puis le remplacement d'une prime compensatrice (PCO) par une prime fixe (PBC), qui ont entraîné une forte amélioration des cours et des revenus. Ainsi, le Centre d'Economie Rurale des **Deux-Sèvres** estimait **en 2001** que **les éleveurs ovins avaient rejoint le niveau de revenu des autres grandes productions** du département (figure 1). Autre illustration, le revenu des fermes de référence spécialisées a progressé entre 2000 et 2002 de 60% en Poitou-Charentes (zone défavorisée) et de 80% en Pays-de-la-Loire et Bretagne (zone de plaine).

FIGURE 1 : Evolution des revenus des agriculteurs des Deux-Sèvres selon le type de production (Centre d'Economie Rurale des Deux-Sèvres).

FIGURE 1 : **Changes in farmers' incomes in Deux-Sèvres according to type of production** (source : Centre d'Economie Rurale des Deux-Sèvres).



■ Une forte demande d'amélioration des conditions de travail

Une fois une certaine parité de revenu atteinte par rapport aux autres productions, la demande des éleveurs a été forte pour revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail, à savoir **un temps de travail plus faible, notamment en matière d'astreinte, mais aussi une moindre pénibilité**. Le temps de Travail d'Astreinte par UGB est un élément de comparaison important, notamment par rapport aux éleveurs de bovins viande qui sont souvent situés dans les mêmes zones, et plus encore pour les éleveurs mixtes qui peuvent eux-mêmes faire la comparaison (figure 2).

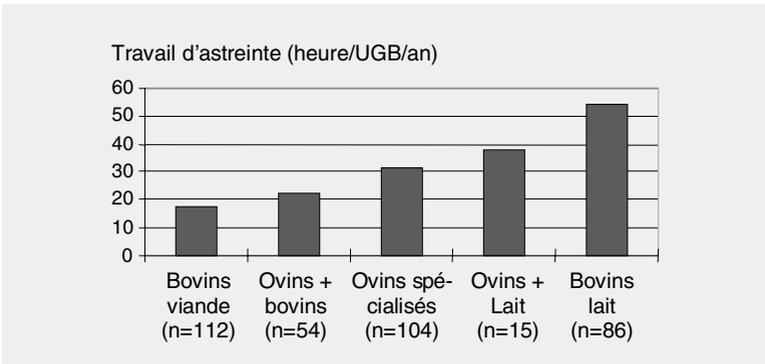


FIGURE 2 : Niveau du travail d'astreinte par UGB selon le type de production (JORDAN *et al.*, 1996 ; BELLET, 2000).

FIGURE 2 : *Level of work obligations per LU according to type of production* (JORDAN *et al.*, 1996 ; BELLET, 2000).

Le niveau de cette pression est bien sûr fonction de l'environnement. Il est plus élevé en Vienne, où les voisins sont souvent des céréaliers, que dans des départements situés plus à l'ouest et où les éleveurs ovins se comparent plus facilement aux laitiers ou aux producteurs hors-sol. La traite inhérente aux systèmes laitiers constitue en effet une astreinte forte, alors que les grandes cultures n'en génèrent pas du tout, du moins en l'absence d'irrigation.

3. Les attentes de la filière

Même si la pression des importations britanniques n'a pas retrouvé son niveau d'avant 2001, **les filières ovines régionales continuent** de baser leurs politiques sur **le développement des marques régionales et signes officiels de qualité** : les envois néo-zélandais continuent de progresser, notamment sous forme de *chilled* (réfrigéré sous vide, avec un potentiel de 16 semaines de conservation) et la concurrence britannique reste une menace à terme.

Les filières ont donc maintenu, voire accentué, leur **demande d'agneaux jeunes, clairs, "52 semaines sur 52"**, pour ne pas être déréférencées par les grandes et moyennes surfaces. Cette demande d'une production plus régulière, d'agneaux jeunes, s'est traduite par la mise en place de primes ou de compléments de prix de plus en plus élevés, et elle a participé à l'évolution des systèmes, avec un plus fort étalement des agnelages et un accroissement des conduites en bergerie.

4. Conséquences sur les systèmes

■ Etalement des agnelages

Le creux de production, en quantité comme en qualité, **est le 4^e trimestre**. Cette période constituait presque un pic de production autrefois, mais avec des agneaux ne correspondant plus aujourd'hui à la plupart des démarches de qualité (agneaux "gris" de report).

La nécessité de vendre en décembre, notamment pour Noël, a incité à programmer **des agnelages de plus en plus précoces en automne**, en septembre d'abord, puis en août. L'approvisionnement en agneaux jeunes du début du 4^e trimestre reste plus problématique. Il a conduit à redévelopper des agnelages **tardifs au printemps** jusqu'en juin et, plus rarement, à programmer des agnelages en juillet, avec souvent des performances de reproduction peu élevées.

■ Développement de l'engraissement en bergerie

Alors que, dans les régions herbagères, l'engraissement en bergerie ne concernait au départ que les agneaux de contre-saison (agnelage d'automne) ou la finition tardive des agneaux de saison, il tend à se généraliser à l'ensemble des agneaux. Cela correspond pour partie à la poursuite du développement de la production à contre-saison, avec notamment des agnelages plus précoces, mais cela traduit surtout une modification de la conduite des agneaux de saison : la rentrée en bergerie dès le sevrage, voire la lactation en bergerie, **permet de produire des agneaux plus jeunes, de qualité plus régulière, conformément aux attentes de la filière**.

Mais ce développement de l'engraissement en bergerie **traduit aussi certaines attentes des éleveurs** : la finition à l'herbe des agneaux est relativement aléatoire et demande un suivi très resserré, concernant d'une part l'offre fourragère (quantité et qualité) mais aussi l'état sanitaire. Les travaux menés sur le site expérimental du Lycée de Montmorillon ont ainsi permis de comparer la consommation de concentré entre allaitement et engraissement à l'herbe ou en bergerie pour des agneaux de janvier : en moyenne sur 3 ans, l'économie de concentré par brebis est de 34 kg, soit 20% (SOUILLE et PAGNOT, 2005). Cette économie permet tout juste de compenser des ventes plus tardives, lorsque les prix ont amorcé leur baisse estivale, d'où un solde sur coût alimentaire par brebis supérieur de seulement 2% avec la conduite à l'herbe.

Les traitements sur agneaux d'herbe constituent une part prépondérante du travail de saison sur le troupeau en système herbager. La surveillance des agneaux d'herbe et les réallotements nécessaires ont également **un impact important sur le travail d'astreinte**.

■ Simplification des systèmes fourragers

Certains élevages ovins, notamment parmi les plus intensifs, avaient développé des systèmes fourragers relativement diversifiés, avec de l'ensilage d'herbe et de maïs, des cultures dérochées... Même

parmi les systèmes les plus herbagers, certaines évolutions s'étaient produites : colza fourrager en dérobée ou en couvert de prairie, pour finir les agneaux d'herbe, enrubannage pour améliorer la gestion de l'herbe.

La tendance générale, même si elle est loin d'être systématique, est maintenant à un **retour aux systèmes "tout foin", plus simples à gérer** en termes de chantiers de récolte et de distribution aux animaux. Ce retour à une forme de stock de plus faible valeur alimentaire peut sembler paradoxal alors que se développent les phases de conduite en bâtiments, pour les brebis comme pour les agneaux. Il s'est traduit par un **développement de la consommation de concentré**, heureusement dans un contexte de baisse de leur prix.

5. Conséquences sur le travail

■ Les équipements

Le développement de la conduite en bergerie et l'amélioration des résultats économiques ont conduit à un développement des équipements, tant en bâtiments qu'en matériel d'élevage.

La conception des bâtiments a évolué et on voit apparaître de nouveaux modèles plus fonctionnels, avec davantage de couloirs (couloirs d'alimentation, couloirs de circulation) et des espaces plus spécialisés : fin de gestation et agnelage (cases d'agnelage), allaitement (cornadis pour le sevrage).

L'offre de matériel s'est également élargie, avec notamment l'apparition des dérouleuses-pailleuses qui, pour un coût relativement modeste, permettent une **mécanisation complète de l'affouragement et du paillage**, en système balle ronde, sous réserve de disposer de suffisamment de couloirs accessibles aux tracteurs.

Mais la mécanisation **concerne également la complémentarion**, qui représente des tonnages d'aliments conséquents... et croissants. Elle concerne en premier lieu la complémentarion des agneaux, qui représente les plus forts tonnages, avec l'utilisation de chaînes d'alimentation automatique (à vis, spirale ou pastilles) provenant des productions hors-sol. Elle commence également à concerner l'alimentation des brebis, avec des matériels provenant de la filière caprine : chaîne à doseurs volumétriques, robots, etc.

Les évolutions concernant **la partie herbagère** des systèmes sont moins flagrantes, même si la conception des parcs de tri et de contention a un peu évolué : quelques cas de barrières canadiennes ou électriques, développement des quads...

■ Les travaux

Concernant le travail d'astreinte, le développement de la **conduite en bergerie** se traduit par une modification de l'importance relative des différents travaux à effectuer, avec un développement de l'affouragement, de la complémentarion et du paillage. La comparaison

TABLEAU 3 : **Caractéristiques du travail d'astreinte de deux élevages des Pays-de-la-Loire** (MIGNÉ *et al.*, 2002).

TABLE 3 : **Characteristics of the work obligations in two animal farms in Pays-de-la-Loire** (MIGNÉ *et al.*, 2002).

Elevage	Herbager	Bergerie
Effectif de brebis	720	330
Temps moyen de séjour en bâtiment	2 mois	6 mois
Travail d'astreinte		
- Total (heure/an)	1 827	1 331
- Par brebis (heure/brebis/an)	2,4	4,0
dont en bâtiment	1,2	2,9
- Répartition par poste (%)		
- Alimentation	18	35
- Paillage	10	10
- Soins	12	16
- Finition, tri	12	8
- Tour au pâturage	48	30

de deux élevages des Pays-de-la-Loire disposant de bergeries récentes et fonctionnelles permet de l'illustrer : les postes alimentation en bâtiment et paillage représentent près de la moitié du travail d'astreinte dans l'élevage avec une conduite en bergerie prédominante, contre seulement 30% dans l'élevage ayant conservé une conduite plus herbagère (tableau 3).

Ce **surcroît de travail d'astreinte** peut toutefois être limité par l'évolution des équipements évoquée ci-dessus. Mais la multiplication des lots d'agnelage, avec parfois des agnelages 11 mois sur 12, amène certains à parler de "**conduite en bandes**" et se traduit à terme par une absence de temps plus creux qui peut devenir un handicap pour la "vivabilité" du système, comme l'a montré une étude menée dans la Vienne par l'ARACT de Poitou-Charentes (CLOCHARD et GIRET, 2001).

En revanche, la réduction du pâturage des animaux à forts besoins limite les risques et permet de **réduire le temps consacré aux tournées des parcelles** pour la surveillance, l'alimentation au champ... voire l'abreuvement quand les parcelles ne sont pas équipées d'adduction d'eau. Pour les éleveurs poussant la logique jusqu'au bout, **seules les brebis "sèches" pâturent, ce qui revient à consacrer la ressource à plus forte valeur aux animaux à plus faibles besoins...** mais les tournées peuvent alors être fortement espacées.

Pour le travail de saison, le retour à des **systèmes "tout foin"** ne se traduit pas nécessairement par moins de travail de saison (BELLET, 1999). Mais **les chantiers sont plus simples à organiser**, mobilisant moins de personnes et permettant une plus grande autonomie, dans un contexte d'agrandissement des exploitations.

La réduction du travail de saison sur le troupeau, du fait d'un développement de l'engraissement en bergerie, grâce à **moins d'interventions sanitaires**, a déjà été évoquée. Il faut cependant signaler que les races herbagères demeurent majoritaires à l'Ouest et qu'elles ne se désaisonnent pas naturellement. Le développement de la contre-saison amène donc à **multiplier les interventions liées à la reproduction** : pose et dépose d'éponges, insémination artificielle si le nombre de béliers est insuffisant, etc.

Même si ces interventions liées à la reproduction sont moins importantes, en nombre de jours, que les interventions sanitaires, elles amènent cependant certains éleveurs à revoir les types génétiques utilisés, conjointement à des performances de reproduction parfois décevantes. Ces éleveurs s'orientent alors vers des races de bergerie, voire des races prolifiques.

Conclusion : des évolutions pérennes ?

Les évolutions récentes, résultats des attentes conjointes de la filière, en termes de qualité, et des éleveurs, en termes de travail, posent cependant quelques questions.

Alors que **ni la productivité à la brebis, ni le niveau de charagement ne progressent, la réduction de l'autonomie fourragère, et donc la moins bonne valorisation des prairies, interroge sur la viabilité à terme** : quel sera par exemple l'impact du découplage sur le prix des concentrés ? La réduction des primes affectées aux céréales pourrait contribuer à un renchérissement de leur prix, et donc provoquer une augmentation des coûts de production. L'évolution vers des types génétiques capables de se désaisonniser, plus productifs, pourrait constituer un élément de réponse.

L'évolution vers une production ovine de moins en moins herbagère peut également poser des **problèmes d'image** et, à terme, de consommation. Alors que l'agneau d'herbe n'est pas une tradition des régions pastorales (c'était bien le cas en région herbagère), l'évolution actuelle pourrait conduire à sa disparition. Cette évolution peut être mal perçue par les consommateurs, et l'amalgame bergerie et batterie a déjà été effectué (notamment dans le 2^e dossier alimentation du *Canard Enchaîné*, 2000). Il est paradoxal de constater qu'au moment où en Poitou-Charentes les chèvres commencent à ressortir au pâturage, pour des questions d'image comme de coût alimentaire ou de travail, les agneaux et les brebis passent de plus en plus de temps en bergerie.

Sur un autre plan, **la modernisation** des élevages ovins **se traduit par des volumes d'investissements beaucoup plus conséquents** qui rendent l'installation dans la production moins facilement accessible, même si à dimensions comparables ce niveau de capitalisation n'est généralement pas du niveau de celui des élevages bovins. En revanche, cette modernisation est certainement un **élément incontournable pour attirer des jeunes** vers une production qui souffrait d'une désaffection certaine depuis une quinzaine d'années.

Intervention présentée au Séminaire de l'A.F.P.F.,
"Systèmes fourragers, systèmes d'élevage et travail",
le 20 octobre 2005.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BELLET V. (1999) : "Le travail lié à la surface fourragère dans les systèmes herbagers ovins du Poitou-Charentes", *Fourrages*, 160, 359-371.
- BELLET V. (2000) : *Référentiel Travail Ovin*, Réseau d'Élevage Ovin Poitou-Charentes.
- Canard Enchaîné (2000) : *Qu'est-ce qu'on mange encore ?*, Dossier du Canard Enchaîné, n°76, juillet 2000.
- CLOCHARD Y., GIRET V. (2001) : *Ecouter et entendre les éleveurs d'ovins*, *Travail et changement*, 267, 20-21.
- JORDAN A., SERVIÈRE G., JOURNAL C., DEDIEU B., CHAUVAT S. (1996) : "Bilan des Bilans-Travail", *séminaire Bilan-Travail dans les exploitations d'élevage*, Institut de l'Élevage.
- MIGNE S., BELLET V., FICHET L., RUBIN B. (2002) : "Témoignages de trois éleveurs sur l'utilisation de leur bergerie", *Journée régionale ovin des Pays-de-la-Loire*, Réseau d'élevage ovin des Pays de la Loire.
- SOUILLE C., PAGNOT O. (2005) : *Production d'agneaux jeunes à l'herbe : 3 ans d'expérience en Montmorillonnais*, Comité d'orientation scientifique et technique du CIIRPO (Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine).

SUMMARY

Adaptations of mutton sheep production systems in Western France

The production of mutton sheep in Western France has long benefited from a 'pastoral' image, with few forage crops and much grazing. The dearth of investments consented during the years of crisis contributed however to give it now a less attractive image, that of a production lacking modernity.

The combined requirements of the meat industry (wishing a regular supply of young lambs) and of the farmers (wishing improved working conditions, less stressful and less laborious) brought about an adaptation of the production systems. There is now a greater spreading out of the lambing times, together with an increasing frequency of indoor rearing, as well as a coming-back to 'all-hay' feeding systems. The rise of incomes, mainly linked to that of incomes, made it possible to invest in housing, increasingly functional, and in feeding and supplementation equipment.

This evolution towards "band management", more standardized and more mechanized, admittedly make the systems more easy, but nevertheless raise a number of questions, regarding for instance the sustainability of systems that involve heavy feed supplementation, and also the image given to the consumers, and the importance of the capital necessary for establishment.